

Objectifs :

Public concerné et prérequis :

<https://vae.gouv.fr/>

Qualification des intervenants :

Notre institut est référencé sur la plateforme France VAE comme structure Architecte Accompagnateur de Parcours experte de la filière social.

Moyens pédagogiques et techniques :

Durée, effectifs :

0 heures.

10 stagiaires.

Programme :

Modalités d'évaluation des acquis :

Sanction visée :

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Délais moyens pour accéder à la formation :

Les parcours ne peuvent démarrer qu'une fois la recevabilité et le financement obtenus.

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite :

Taux de réussite à la formation :

Taux de satisfaction de la formation :

Tarif :

0,00 €

Institut Ancrage - conseil et formation

8 Rue des Dames 51300 VITRY LE FRANCOIS
Tél. 0689333210 – institut.ancrage@gmail.com
SASU au capital de 100 € – RCS – SIRET 88770830300011 – NAF 8299Z